
Conférence du désarmement

20 août 2009

Français

Compte rendu définitif de la mille cent cinquante-troisième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 20 août 2009, à 10 h 20

Présidente: M^{me} Caroline Millar(Australie)

La Présidente (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1153^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Avant de commencer nos travaux, je voudrais souhaiter une très chaleureuse bienvenue à notre nouveau collègue néerlandais, l'Ambassadeur Van Den Ijssel, qui représentera son pays à la Conférence, et j'en profite pour l'assurer de notre coopération et de notre appui indéfectibles dans l'exercice de ses fonctions.

Les orateurs suivants sont inscrits sur la liste de la séance plénière d'aujourd'hui: Pays-Bas, Maroc, Colombie, Brésil, Mexique, États-Unis et France. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas.

M. Van Den Ijssel (Pays-Bas) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, je vous remercie de vos chaleureuses paroles de bienvenue. Puisque c'est la première fois que je prends la parole en tant qu'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à la Conférence du désarmement, j'espère que vous me permettrez quelques remarques d'ordre personnel.

Je considère que c'est un privilège et un honneur de me trouver ici au milieu de tant de diplomates distingués et expérimentés. C'est aussi un honneur de représenter mon pays devant cette instance, à la suite des collègues tant respectés qui m'ont précédé à ce poste.

C'est plein d'espoir, d'optimisme et d'ambitions que je suis arrivé à Genève et plus particulièrement à la Conférence du désarmement. L'espoir qu'après des années de stagnation, la Conférence du désarmement pourra à nouveau s'adonner à son activité principale qu'est la négociation et la discussion sur les grands enjeux du désarmement multilatéral. L'optimisme à l'idée que la Conférence du désarmement, ayant adopté son programme de travail le 29 mai, pourra jouer son rôle d'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. L'espoir et l'optimisme à l'idée que la Conférence du désarmement puisse saisir les occasions offertes par l'élan mondial actuel donné au multilatéralisme et au désarmement multilatéral en particulier, un élan que, je crois, nous ne pouvons nous permettre d'ignorer. Comme l'a déclaré ici même le 4 mars 2008 le Ministre des affaires étrangères de mon pays: nous ne pouvons nous permettre de laisser la Conférence du désarmement dans les limbes; remettons-nous donc au travail.

En dépit de vos efforts impressionnants, Madame la Présidente, nous ne sommes toujours pas parvenus à un consensus sur la façon de mettre en œuvre le programme de travail que nous avons adopté le 29 mai dernier. Toutefois, ni mon espoir, ni mon optimisme, ni mes ambitions élevées n'ont été altérés. Je pense que nous devons poursuivre sur la même voie et redoubler d'efforts pour traduire ce programme en actes significatifs à la date la plus rapprochée possible. Je puis vous assurer et assurer votre successeur à la présidence de la Conférence, l'Ambassadeur Christian Strohal, que la délégation néerlandaise est prête à vous assister dans les efforts que vous ferez pour permettre à la Conférence d'accomplir les tâches pour lesquelles elle a été créée.

Nous sommes convaincus que le programme de travail adopté le 29 mai nous montre la voie et prend en compte les questions qui nous intéressent. Nous pensons que l'ouverture rapide et la conclusion de négociations sur un traité concernant les matières fissiles contribueraient très largement au désarmement et à la non-prolifération nucléaires, qui sont des objectifs auxquels nous souscrivons tous.

L'idée d'un traité sur les matières fissiles n'est pas nouvelle. Je pense que la première proposition d'accord international sur les matières fissiles remonte à trente ans, et il me paraît donc juste de dire que l'idée a eu le temps de mûrir et qu'elle doit maintenant devenir réalité.

J'ai parlé de mes ambitions. Au fil des ans, les Pays-Bas se sont efforcés de jouer un rôle actif et constructif dans le domaine du désarmement multilatéral. Ils sont le siège de l'OIAC. C'est un ambassadeur néerlandais qui a présidé les négociations sur le TICE, les

dernières négociations effectives qui ont eu lieu ici, à la Conférence. Nous avons également présidé les négociations qui ont abouti à la conclusion du Protocole V annexé à la Convention sur certaines armes classiques. Je pense que ces exemples montrent que nous sommes disposés à prendre nos responsabilités et à faire en sorte que nos paroles soient suivies d'actes.

Je suis venu à Genève avec l'ambition de poursuivre dans cette tradition et dans ce même état d'esprit dynamique et constructif.

Alors que votre présidence touche à sa fin, je tiens à vous remercier de tout cœur, de même que vos collègues présidents, pour les efforts que vous faites pour remettre la Conférence sur le bon chemin. Je suis convaincu que votre successeur, l'Ambassadeur Strohal, saura s'appuyer sur vos travaux. Comme je le disais, il peut d'ores et déjà compter sur notre plein appui.

J'ai hâte de collaborer étroitement avec lui, avec les autres membres de la plateforme présidentielle, avec le Secrétaire général et ses collaborateurs, et avec toutes les délégations ici présentes, dans le but de faire de réels progrès dans ce domaine très important qu'est le désarmement multilatéral.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Maroc.

M. Hilale (Maroc): Madame la Présidente, je voudrais vous faire part de tout le plaisir qu'a ma délégation de vous voir présider la Conférence du désarmement et vous féliciter pour votre doigté diplomatique et votre démarche inclusive dans la conduite des consultations pour la mise en œuvre du programme de travail adopté le 29 mai dernier. Soyez assurée du soutien et de la pleine coopération de ma délégation. Le rôle prééminent joué par votre pays, l'Australie, dans les questions du désarmement en général et pour le désarmement et la non-prolifération nucléaires en particulier est internationalement reconnu.

Je voudrais saisir cette occasion de souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre collègue, le nouvel Ambassadeur des Pays-Bas, S. E. Paul Van Den Ijssel, et l'assurer de la pleine et totale coopération de ma délégation.

Nous célébrons cette année le trentième anniversaire de la création de la Conférence du désarmement. En succédant au Comité du désarmement en 1979, en pleine guerre froide, la Conférence du désarmement ainsi que ses 40 membres étaient chargés par l'Assemblée générale, aux termes de son «décatalogue», de négocier et d'élaborer des instruments internationaux dans le domaine du désarmement.

La priorité durant la guerre froide était de briser la spirale de la course aux armements nucléaires et la propagation de ces armements, en même temps que d'interdire les armes chimiques et biologiques. Le grand succès de la Conférence du désarmement a été l'adoption, le 30 novembre 1992, de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, après dix ans de laborieuses négociations.

Depuis, la Conférence du désarmement n'a plus été en mesure de mettre en œuvre son mandat de négociation, ce qui a favorisé la naissance d'un nombre important d'initiatives internationales visant à apporter des réponses concrètes aux nouveaux défis posés à la communauté internationale. Marginalisée, la Conférence du désarmement s'est transformée alors en un organe de délibérations.

C'est dans ce contexte international d'une conférence aphone que l'Initiative de sécurité contre la prolifération a été lancée par 15 pays en mai 2003 en tant qu'effort collectif et multilatéral pour enrayer et prévenir la prolifération des armes de destruction massive. Le Maroc s'y est associé en 2007.

Dans le même esprit, des accords ont été conclus en dehors de la Conférence du désarmement, dont l'Arrangement de Wassenaar, qui est venu compléter l'arsenal des restrictions et du contrôle des exportations des matières fissiles dites à double usage. Les considérations humanitaires en outre ont gagné en importance dans l'ordre du jour international et des processus comme ceux d'Ottawa et d'Oslo ont ainsi débouché sur l'adoption d'instruments juridiques contraignants en dehors du système onusien et de la Conférence du désarmement.

Après treize années de blocage, la Conférence du désarmement a finalement adopté, le 29 mai dernier, le document CD/1863 élaborant son programme de travail. Cette action a suscité l'espoir de revoir la Conférence du désarmement reprendre sa véritable vocation d'instance de négociation multilatérale. En effet, bien que le document CD/1863 ne prévoie de négociations que sur le Traité relatif aux matières fissiles (FMCT), aucune de ses dispositions n'empêche les autres groupes de travail d'engager des négociations sur le désarmement nucléaire, l'interdiction de la militarisation de l'espace ou les garanties négatives de sécurité.

En effet, le monde entier partage la conviction que les armes nucléaires ne doivent plus jamais être utilisées du fait de leur caractère systématique, de leur impact sur l'environnement et de leurs implications profondes sur la sécurité régionale et mondiale.

Dans ce contexte, le Royaume du Maroc demeure convaincu que le désarmement nucléaire est une priorité stratégique. Un traité juridiquement contraignant, non discriminatoire, interdisant de manière vérifiable la production des matières fissiles à des fins militaires et prévoyant la reconversion des stocks existants pourrait constituer une étape cruciale sur le long chemin menant vers un désarmement nucléaire total et complet. Les autres étapes étant, bien sûr, un instrument international garantissant les États non nucléaires de la non-utilisation à leur encontre des armes nucléaires ainsi qu'un traité sur la prévention de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

Cette revendication est confortée par l'impulsion créée par les initiatives et déclarations dans le domaine du désarmement nucléaire, telles que la déclaration de la nouvelle administration américaine «de déployer des efforts pour revitaliser la négociation d'un FMCT vérifiable». Dans ce contexte, nous saluons avec beaucoup de satisfaction la nouvelle cosmogonie de Washington dans le domaine du désarmement déclinée dans le discours fondateur du Président Barak Obama, à Prague, le 5 avril dernier. La déclaration faite par M^{me} Rose Gottemoeller, la Sous-secrétaire d'État américaine pour le contrôle des armes et la sécurité, le 4 juin dernier, devant notre Conférence, selon laquelle «un FMCT vérifiable est un élément essentiel dans la vision américaine d'un monde exempt d'armes nucléaires» est venue à point nommé pour insuffler un nouvel élan à la Conférence du désarmement.

En outre, le plan du Premier Ministre britannique Gordon Brown, l'initiative du Président français Nicolas Sarkozy, les discussions entre les États-Unis et la Russie sur le Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs START I et la déclaration de la Russie et de la Chine selon laquelle ces deux pays engageront des négociations sur un traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace sont autant de signaux forts et positifs pour redynamiser les travaux de notre Conférence. Cette dernière est alors invitée à y puiser la volonté politique et les engagements affichés par toutes ces puissances nucléaires afin d'entamer sérieusement des négociations sur les différents points inscrits à son ordre du jour.

Le Royaume du Maroc se félicite du climat positif qui a régné lors des travaux de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de 2010 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de l'adoption de l'ordre du jour de cette Conférence d'examen. Il formule le vœu que les États membres feront preuve de la volonté

politique nécessaire afin d'assurer la réussite de la Conférence d'examen de 2010 et de relancer le TNP, pierre angulaire du régime de non-prolifération nucléaire.

La communauté internationale et notamment les puissances nucléaires sont appelées à mettre en œuvre la décision de la Conférence d'examen du TNP de 1995 pour la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. C'est cette décision qui a été l'un des éléments essentiels ayant conforté l'universalité du TNP grâce à l'adhésion des pays arabes de la région. Il est également important que toutes les installations nucléaires des pays de la région du Moyen-Orient, sans exception aucune, soient soumises au système de garanties de l'AIEA. La création de la zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient demeure une étape importante pour l'établissement de la confiance et un élément essentiel pour la cessation de la course aux armements nucléaires et l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région du Moyen-Orient et dans le monde.

Ce mois d'août coïncide avec le treizième anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Cependant, son entrée en vigueur demeure entravée parce que neuf pays énumérés dans l'annexe II n'ont pas encore ratifié cet instrument conformément à l'article 14, alors que le système de surveillance est pratiquement achevé. Aussi, le Royaume du Maroc lance-t-il un appel à tous les pays pour qu'ils participent à l'effort collectif de renforcement du régime de non-prolifération et parachèvent l'entrée en vigueur du Traité. Nous nous félicitons à cet égard de l'intention qu'a l'administration américaine de ratifier le TICE. Une telle décision est de nature à créer une nouvelle dynamique pour son entrée en vigueur. Mon pays participe activement à la promotion de l'universalité du TICE et c'est dans ce cadre qu'il coprésède avec la France la Conférence de l'article XIV assumant ainsi activement sa part de responsabilité internationale.

L'objectif d'un désarmement nucléaire passe également par la mise en place d'un traité international sur les garanties négatives de sécurité. En effet, les déclarations unilatérales faites par des États nucléaires selon lesquelles ils n'utiliseront pas les armes nucléaires contre les États non nucléaires et appliqueront le principe de la non-utilisation en premier sont insuffisantes, car elles sont réversibles et ne constituent que de simples engagements déclaratoires. Aussi, seul un instrument juridiquement contraignant sur les garanties négatives de sécurité est à même de prévenir la prolifération nucléaire et de sécuriser davantage notre planète.

En outre, la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique demeure au plus haut niveau de l'ordre du jour de la communauté internationale et, partant, des priorités de la Conférence du désarmement. L'espace extra-atmosphérique devrait rester un patrimoine commun de l'humanité et servir exclusivement à des fins pacifiques, comme stipulé dans de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les initiatives présentées à ce sujet peuvent servir de base à l'ouverture des négociations d'un instrument tant attendu sur la démilitarisation de l'espace extra-atmosphérique.

L'engagement du Royaume du Maroc en ce qui concerne les questions du désarmement est un choix stratégique depuis son indépendance. Le Royaume du Maroc a de tout temps été fermement attaché à la paix, à la sécurité et au principe du règlement pacifique des différends. État partie à la quasi-totalité des instruments internationaux de désarmement, le Royaume du Maroc n'a épargné aucun effort pour plaider et œuvrer en faveur de la cause du désarmement, seule garantie pour le maintien durable et pérenne de la paix et de la sécurité et la prévention de la prolifération des armes de destruction massive.

Dans ce cadre, le Royaume du Maroc a accueilli la première réunion de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire décidée par les Présidents Bush et Poutine, le 15 juin 2006 à Saint-Pétersbourg, en marge du Sommet du G-8. Lancée avec 13 membres

fondateurs à Rabat en octobre 2006, cette initiative regroupe actuellement plus de 90 membres. Dans ce cadre, le Maroc a accueilli, du 5 au 7 février 2008 à Rabat, un séminaire international sur la réaction d'urgence en cas d'actes malveillants mettant en jeu l'utilisation des matières radioactives. Ce séminaire avait pour objectif de sensibiliser les nations partenaires à l'importance d'une planification et d'une préparation des interventions d'urgence en cas d'actes malveillants de ce type. Ce séminaire avait conclu qu'il était important de renforcer les capacités nationales et d'encourager les pays à revoir leurs capacités de réaction, notamment par le biais de la coopération internationale. Le séminaire a également souligné combien il était important d'échanger des informations afin de prévenir les actes malveillants commis par des terroristes.

Le deuxième séminaire sur la prévention du trafic illicite des matières nucléaires et radioactives a été organisé, également à Rabat, du 3 au 5 juin 2009, avec pour objectifs d'examiner les tendances et les expériences en matière de trafic illicite dans les domaines nucléaire et radiologique, d'explorer les moyens de renforcer les efforts internationaux et la coopération entre les États partenaires aux fins d'une lutte plus efficace contre un tel trafic et de partager les meilleures pratiques en matière de prévention, de détection et de réaction face au trafic illicite de ces matières auquel se livrent les terroristes. Le séminaire a réuni une soixantaine de professionnels, techniciens et spécialistes des réglementations venus de 24 pays partenaires et œuvrant dans le domaine de la sécurité, des douanes et de l'information.

Le Maroc a notamment proposé l'organisation dans ce même cadre d'un atelier de sensibilisation pour les pays de l'Afrique de l'Ouest au cours du deuxième semestre de 2009 dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire.

Par ailleurs, le Royaume du Maroc a organisé à Rabat, en coopération avec les Nations Unies, les 19 et 20 novembre 2008, un séminaire sur la promotion de l'universalité de la Convention sur les armes classiques et ses protocoles. Destiné aux États de la région du Moyen-Orient et de la Méditerranée non parties à cette convention, le séminaire avait pour objectif de présenter la Convention et ses protocoles, ainsi que les mesures de mise en œuvre et les avantages offerts par l'adhésion à la Convention.

Sur le plan national et dans le cadre des mesures prises par le Royaume du Maroc pour appliquer la Convention sur les armes biologiques, un séminaire national sur la biodiversité et la biosécurité a été organisé en collaboration avec le Département d'État des États-Unis d'Amérique à l'intention de 12 départements ministériels concernés par la thématique. Une conférence internationale sur le même sujet a été organisée à Casablanca les 3 et 4 avril 2009.

Le Royaume du Maroc communique régulièrement ses rapports au titre des mesures de transparence conformément à la résolution 1540 concernant la Convention sur les armes chimiques, la Convention sur les armes biologiques ou la Convention sur certaines armes classiques et au Protocole II y annexé. Bien que n'étant pas partie à la Convention d'Ottawa, le Maroc remet, volontairement et régulièrement, son rapport au titre des mesures de transparence conformément à l'article 7 de cette Convention.

Ma délégation partage avec l'ensemble des membres de la Conférence du désarmement l'espoir que notre Conférence reprendra activement ses travaux et redonnera à la négociation multilatérale du désarmement nucléaire la place qui lui revient dans le programme de la communauté internationale.

Aussi est-il important de sortir du blocage actuel qui empêche la mise en œuvre du programme de travail et d'œuvrer, dans le strict respect du Règlement intérieur, à l'adoption sans plus tarder du document CD/1870/Rev.1 soumis le 6 août 2009 par notre présidente, l'Ambassadrice et Représentante permanente de l'Australie, M^{me} Caroline

Millar. Nous estimons que ce document répond aux critères établis par les membres de la Conférence en termes de répartition géographique des Présidents des groupes de travail et des coordonnateurs spéciaux et en termes de répartition du temps entre les différents points de l'ordre du jour. À cet égard, nous saluons les efforts inlassables que vous déployez, Madame la Présidente, pour identifier les moyens qui permettraient l'adoption de votre document CD/1870/Rev.1 par tous les membres de la Conférence du désarmement.

En outre, ma délégation tient à réaffirmer que la règle du consensus, pierre angulaire du Règlement intérieur de notre Conférence, doit être scrupuleusement respectée. Notre Conférence a survécu à la guerre froide et a traversé au cours de ces vingt dernières années les mutations du monde tout en préservant sa pertinence et la centralité de son rôle en tant qu'organe de négociation multilatérale en matière de désarmement nucléaire. Et ce grâce au respect de ses règles. Accepter toute entorse à ce sacro-saint principe pourrait mettre en péril le mandat même de notre Conférence.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur du Maroc de sa déclaration détaillée et riche dans laquelle il a retracé, entre autres, les efforts faits par le Maroc concernant un large éventail de questions afférentes au désarmement. Je salue également l'appui qu'il a apporté à la mise en œuvre du document CD/1864 à travers le projet de décision que nous avons soumis à cette Conférence la semaine dernière.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie.

M. Avila Camacho (Colombie) (*parle en espagnol*): Tout d'abord, nous tenons à souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur des Pays-Bas et à l'assurer qu'il peut compter sur l'amitié et la coopération de notre délégation.

Madame la Présidente, la délégation colombienne tient à souligner votre professionnalisme et votre dévouement et à vous remercier pour tous les efforts remarquables que vous-même et votre délégation avez fait au cours de votre présidence pour permettre à la Conférence du désarmement de faire des progrès significatifs, avec le soutien des autres Présidents de cette année. Je saisis cette occasion pour exprimer notre plein soutien à la prochaine présidence de la Conférence, celle de la délégation autrichienne. Comme nous l'avons affirmé tout au long de l'année, le seul intérêt que ma délégation voit dans cette instance est de la voir engager dès que possible des travaux de fond sur les questions de désarmement et de sécurité internationales. Nous ne pouvons pas rester dans la situation dans laquelle nous nous trouvons, nous devons aller de l'avant.

Comme vous le savez, Cartagena de Indias, ville située sur la côte caribéenne de la Colombie, doit accueillir la deuxième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur les mines antipersonnel. Le Sommet de Cartagena se tiendra du 30 novembre au 4 décembre prochain, et sera présidé par l'Ambassadrice Susan Eckey de la Norvège.

Cette date se rapproche, et c'est pour cette raison que nous avons lancé le site web officiel de l'événement (www.cartagenasummit.gov.co), qui contient des informations relatives à cet important événement international. Nous procédons actuellement à des ajustements techniques pour l'améliorer, mais il est déjà disponible. L'unique procédure d'inscription est disponible sur cette page, et nous invitons chacun à la visiter et à commencer cette procédure d'inscription le plus tôt possible. Ma délégation, l'unité d'appui à la mise en œuvre de la Convention et le Département des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies seront attentifs à tout problème ou demande qui pourrait survenir à ce sujet ou sur tout autre sujet concernant la réunion.

Enfin, je tiens à annoncer que le Vice-Président de la République de Colombie, Francisco Santos Calderón, sera présent à la séance inaugurale de la deuxième réunion préparatoire du Sommet de Cartagena, qui se tiendra les 3 et 4 septembre prochain à

Genève, au Palais des Nations, et dont le but sera de réaffirmer l'engagement constant et au niveau le plus élevé de la Colombie en faveur de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Nous espérons par conséquent que vous serez tous présents en septembre prochain, et aussi à Cartagena, au niveau de représentation le plus élevé possible.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de la Colombie de sa déclaration et des conseils qu'il nous a donnés concernant la Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines de Cartagena. Je suis sûr que beaucoup d'entre nous ont hâte que cet événement ait lieu, et pour ma part, j'y serai très certainement.

Je voudrais maintenant donner la parole à l'Ambassadeur du Brésil.

M. Macedo Soares (Brésil) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, la délégation brésilienne tient à saluer la manière dont vous avez dirigé la Conférence du désarmement au cours de ces dernières semaines.

Les résultats concrets obtenus, notamment l'adoption de décisions ou d'accords, n'est pas la seule façon d'éclairer la réussite d'une présidence. L'action d'une personnalité de haut rang peut aussi être mesurée à l'aune de sa fermeté et du respect des règles en usage, qui visent à protéger les droits de chacun des États membres. Avec intelligence, connaissance, persévérance et classe, vous avez rempli ces exigences, et nous vous en remercions.

Reste que nous n'avons toujours pas été en mesure de prendre une décision susceptible de permettre la mise en œuvre du programme de travail contenu dans le document CD/1864, adopté par consensus le 29 mars dernier.

J'en déduis que tous les États membres ne sont prêts à accepter une décision sur la mise en œuvre que si elle comporte un certain nombre de précautions qui, de l'avis de plusieurs, risqueraient d'enfermer la Conférence du désarmement dans un carcan et de limiter considérablement ses possibilités de progresser.

J'emploie le mot «progresser» pour indiquer la possibilité pour la Conférence d'atteindre son objectif, c'est-à-dire de négocier des instruments juridiques de désarmement.

Le programme de travail a été adopté non seulement après de grands efforts, mais aussi grâce à un esprit de compromis. En outre, cette décision reflète un changement dans les relations internationales, sans lequel l'effort et la bonne volonté seule n'auraient pas suffi.

Cette évolution des relations internationales résulte d'une alchimie complexe d'événements, d'actions et de déclarations de dirigeants politiques. La Conférence du désarmement doit reprendre à son compte le climat politique général car elle traite de problèmes qui sont essentiels pour tous les États et pour chaque personne.

Nous avons une responsabilité collective. J'entends par là que nous ne pouvons pas nous contenter de constater qu'un ou plusieurs États ont des difficultés et rester les bras balans en rejetant sur eux la responsabilité. La responsabilité collective signifie que nous tous, y compris surtout ceux qui ont des difficultés, devons nous efforcer de comprendre et assimiler ces problèmes.

Il ne s'agit pas de sauvegarder la pertinence de la Conférence du désarmement, celle-ci étant – et, sauf si une autre décision est prise ultérieurement au plus haut niveau, étant appelée à demeurer – l'unique instance multilatérale compétente dans ce domaine.

Le but de mon intervention, outre que je tenais à saluer votre action, est de nous rappeler que nous sommes chargés d'une tâche qui, en dépit d'un retard important, demeure urgente et essentielle.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur du Brésil de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice du Mexique.

M^{me} Gómez Oliver (Mexique) (*parle en espagnol*): Permettez-moi tout d'abord de souhaiter une très cordiale bienvenue à Genève et à la Conférence du désarmement à M. Paul Van Den Ijssel, Ambassadeur des Pays-Bas. Vous pouvez compter sur le soutien et l'amitié de la délégation mexicaine dans l'exercice de vos fonctions, Monsieur l'Ambassadeur.

Madame la Présidente, je tiens à exprimer la gratitude de ma délégation pour le grand professionnalisme, l'engagement et le dévouement dont vous avez fait preuve en dirigeant les travaux de la Conférence. Le Mexique apprécie particulièrement les efforts que vous avez faits pour que cette instance puisse bientôt commencer un travail de fond qui contribue de manière significative à la paix et à la sécurité internationales.

Je salue également les efforts déployés par les autres ambassadeurs qui constituent la plate-forme présidentielle pour cette année 2009. Comme vous, Madame la Présidente, chacun d'eux a, individuellement et collectivement, contribué de façon inestimable à tracer la voie que nous avons suivie au cours des derniers mois écoulés, efforts qui ont permis, outre le fait marquant qu'a constitué l'adoption du programme de travail, de garantir l'appui clairement manifesté de 64 États membres en faveur d'une mise en œuvre rapide de ce programme de travail.

Nous estimons que le consensus figurant dans le programme adopté par la Conférence le 29 mai dernier est le résultat d'un fragile équilibre des intérêts et des préoccupations des 65 États membres de cette instance. Il est également le fruit de la souplesse manifestée par tous sous la forme de concessions par rapport à nos idées et à nos points de vue sur la façon dont les thèmes dont est saisie la Conférence devraient être traités et promus.

D'une façon ou d'une autre, nous appuyons tous l'idée de tendre enfin vers le nécessaire consensus qui permettra à la Conférence de contribuer de façon significative à chacun des thèmes de notre programme de travail et de prendre finalement des mesures spécifiques pour parvenir à notre objectif commun, qui est la création d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Les faits auxquels nous assistons aujourd'hui sont particulièrement regrettables. Alors que, sous d'autres latitudes et au sein d'autres instances, nous relevons avec enthousiasme des signes encourageants et de nouvelles perspectives d'avancées réelles vers un monde plus sûr, dans cette salle, contrairement au consensus que nous avons atteint en mai dernier, nous nous heurtons à l'impossibilité d'adopter une simple décision de procédure.

Le Mexique ne sous-estime en aucune façon les questions afférentes à la sécurité nationale et aux intérêts des États, et il est à espérer qu'une fois que nous aurons commencé nos discussions de fond, ces préoccupations et intérêts feront partie du débat et seront pris en compte lorsqu'il s'agira de définir les objectifs possibles de la Conférence pour chacune des questions dont elle est saisie.

Néanmoins, le fait que la Conférence est incapable de parvenir à un consensus sur les questions de procédure, ce qui nous empêche de commencer notre travail de fond, est déplorable à tous égards, indépendamment de la sensibilité que chacun de nous peut avoir sur les préoccupations de sécurité et des intérêts de chacun des États représentés ici.

Il est donc clair pour nous que nous aurons encore à travailler avec acharnement pour parvenir à un consensus. À cette fin, il sera essentiel que tous les États fassent preuve de volonté politique et de souplesse, si nous voulons véritablement faire des progrès vers ce

qui constitue notre objectif commun, à savoir un monde exempt d'armes nucléaires, qui sera sans doute synonyme d'une paix et d'une sécurité renforcées pour tous.

Notre priorité est et doit être de veiller à ce que la Conférence du désarmement joue à nouveau le rôle singulier qu'elle devrait avoir dans le contexte des perspectives de nouvelles négociations qui sont observables en ce domaine. Ne laissons pas la Conférence devenir l'otage de questions de procédure et de règles. Il serait regrettable que cette instance reste à la traîne des changements qui, nous l'espérons sincèrement, porteront bientôt leurs fruits dans le domaine du désarmement. Il serait encore pire que l'impossibilité de progresser ici se traduise par des obstacles pour les autres instances au sein desquelles nous espérons être en mesure d'apporter une contribution décisive au renforcement du régime de désarmement et de non-prolifération.

Nous gardons l'espoir que très bientôt les conditions permettront de rendre à la Conférence le rôle qu'elle devrait jouer dans les négociations multilatérales sur le désarmement. Le Mexique réaffirme qu'il est pleinement disposé à apporter tout l'appui nécessaire à la plate-forme des six Présidents, et en particulier à votre présidence, Madame, et à celle de votre successeur, l'Ambassadeur d'Autriche, Christian Strohal, afin que les consultations qui se poursuivent permettent d'apporter une solution rapide à la situation que nous connaissons. Nous sommes convaincus qu'il est encore temps de restaurer la crédibilité de cette instance, et même de la renforcer.

Je terminerai mon intervention en faisant référence à un élément particulièrement réjouissant et encourageant. Parmi les évolutions très positives qui peuvent être relevées au sein de la communauté internationale en matière de désarmement, ma délégation tient à souligner l'entrée en vigueur, le 15 juillet dernier, du Traité de Pelindaba portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, ce qui fait de tout l'hémisphère Sud une zone exempte d'armes nucléaires, et à exprimer sa gratitude aux pays du continent africain. J'invite les autres États à s'associer à cette initiative, par laquelle l'Afrique manifeste sans aucun doute son attachement au désarmement et à la non-prolifération nucléaires.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadrice du Mexique de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis.

M. Larson (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, je voudrais commencer par souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur des Pays-Bas et vous remercier, ainsi que votre délégation et les autres Présidents de cette année, des efforts incessants que vous faites pour transformer en réalité les promesses apportées par le document CD/1864, le programme de travail pour 2009 que nous avons adopté par consensus. Comme nous nous y étions engagés dès le début de votre présidence, ma délégation a appuyé sans réserve ces efforts, et nous partageons votre déception et celle de presque toutes les délégations ici présentes, regrettant de devoir encore retarder le début des négociations et des discussions de fond pourtant si clairement définies dans le document CD/1864.

Comme l'a clairement fait savoir à Prague le Président Obama le 5 avril dernier, les États-Unis se sont engagés à «rechercher la paix et la sécurité d'un monde sans armes nucléaires». Le Président Obama a poursuivi en déclarant que la première étape pour enrayer la propagation de ces armes était la conclusion d'un «nouveau traité interdisant de manière vérifiable la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires». Comme vous le savez, l'inclusion d'une disposition sur la vérification représente une évolution majeure dans la politique des États-Unis, qui s'inscrit dans la poursuite de nos objectifs communs de négociations et de discussions ciblées. Le 29 mai, nous, membres de la Conférence du désarmement, avons accepté d'entreprendre cette tâche, et la communauté internationale a poussé un soupir de soulagement en croyant que la Conférence du désarmement se remettait enfin au travail. C'est pourquoi il est

particulièrement regrettable que près de trois mois plus tard, nous devons encore accomplir la procédure simple qui consiste à s'entendre sur un calendrier de travail.

Nous comprenons et pensons que les graves préoccupations de sécurité nationale seront pleinement prises en compte dans nos négociations sur un traité sur les matières fissiles, de même que dans nos discussions de fond sur d'autres questions, comme il ressort de notre programme de travail. La Conférence est le cadre approprié pour ce faire, et cette démarche est à la base du principe du consensus. Cependant, ne vous méprenez pas: ce à quoi nous avons assisté au cours des dernières semaines écoulées à la Conférence du désarmement n'est qu'un blocage de procédure qui a coûté un temps précieux et contrarié les objectifs et aspirations déclarés de la communauté internationale, qui souhaite poursuivre dans ce cadre multilatéral l'examen des questions centrales que sont la prolifération nucléaire, la maîtrise des armements et le désarmement. Pendant des années, dans cette salle, nous avons entendu les protestations de ceux qui aspirent à des progrès sur ces questions; nous avons entendu s'exprimer les frustrations de ceux qui cherchaient à redonner un rôle à la Conférence du désarmement, et nous nous sommes disputés au sujet de l'équilibre du programme de travail. Ces questions ont été réglées dans le document CD/1864. Nous en venons donc à nous interroger sur les motivations de ceux qui, aujourd'hui, bloquent l'accord depuis la reprise de nos travaux, au début du mois d'août.

Nous savons que les négociations et les discussions de fond qui nous attendent seront difficiles, complexes et longues, et nous devons être suffisamment ouverts pour écouter et prendre en considération tous les points de vue qui s'exprimeront. Mais l'ampleur de la tâche ne doit pas nous dissuader de nous mettre au travail avec une détermination et un engagement véritables. Il est grand temps que chacun de nous, sans exception aucune, fasse à nouveau preuve de la volonté de concrétiser nos efforts et de les rendre crédibles, et aussi de faire de la Conférence du désarmement un instrument de progrès. La communauté internationale nous observe, et elle tirera les conclusions qui s'imposeront quant à la raison d'être et la crédibilité de la Conférence du désarmement, soit qu'elle assume pleinement son rôle en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, soit qu'elle retombe dans l'inertie et dans ses échecs programmés du passé. Ce choix, nous ne pouvons le faire qu'ensemble.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant des États-Unis de sa déclaration, et je donne la parole à la représentante de la France.

M^{me} Moal-Makame (France): Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue au Représentant permanent des Pays-Bas, l'Ambassadeur Paul Van Den Ijssel.

Près de trois mois après l'adoption par la Conférence du désarmement d'un programme de travail pour la session de 2009, nous sommes nous aussi au regret de constater qu'en dépit de l'accord trouvé le 29 mai dernier, aucun travail de substance n'a depuis lors pu y être entrepris. L'élan retrouvé, après plus d'une décennie de travaux improductifs, s'est à nouveau brisé, soulevant des interrogations justifiées sur la volonté réelle de l'ensemble de ses États membres d'aboutir.

Ce rendez-vous manqué avec l'Histoire emporte deux conséquences majeures: d'une part, à peine retrouvée, la confiance que la communauté internationale place dans la capacité de la Conférence du désarmement à contribuer efficacement au renforcement de la sécurité internationale est une nouvelle fois affectée. Elle risque de l'être durablement; d'autre part, et plus concrètement, l'ouverture de la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires est reportée, sans qu'aucune échéance ne puisse être envisagée. Pourtant, la décision CD/1864, en confiant la responsabilité de cette négociation à un groupe de travail de la Conférence du désarmement, en avait consacré le caractère impératif.

La déception de mon pays est donc à la mesure de ses ambitions en matière de désarmement général, alors que s'éloigne à nouveau la perspective de voir partagé par d'autres l'engagement de la France à ne plus produire de matières fissiles et les mesures concrètes, s'agissant en particulier du démantèlement des anciennes installations de production, auquel il a déjà donné lieu.

La France tient à saluer, Madame la Présidente, vos efforts inlassables, qui s'inscrivent dans le prolongement des initiatives entreprises et soutenues par les présidences qui vous ont précédée, et le remarquable esprit de conciliation dont vous avez fait preuve, qui n'est pas la moindre de vos qualités.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie la représentante de la France de sa déclaration, et je donne la parole au représentant de la Malaisie.

M. Azril (Malaisie) (*parle en anglais*): Ma délégation souhaite s'associer aux autres délégations et souhaiter la bienvenue au nouvel Ambassadeur des Pays-Bas à la Conférence du désarmement. Nous avons hâte de travailler avec lui.

Ma délégation a toujours espéré que la Conférence du désarmement commencerait ses travaux de fond après l'adoption du programme de travail tel qu'exposé dans le document CD/1864. C'est pourquoi nous sommes consternés par le fait que la Conférence du désarmement n'a pas encore commencé le travail de fond essentiel. La Conférence ne doit pas retomber dans les pièges du passé. Les échecs de l'Histoire doivent servir de leçon et ne plus se reproduire. Nous ne devons pas laisser la Conférence du désarmement retomber dans le bourbier qui l'a retenue prisonnière pendant les dix dernières années. La Conférence doit assumer son rôle d'unique instance multilatérale de négociation.

Dans notre déclaration du 30 juin 2009, nous avons appuyé les documents CD/1866/Rev.1 et CD/1867, convaincus que les deux décisions constituaient les moyens d'aller de l'avant. À cet égard, ma délégation appuie naturellement le projet de décision contenu dans le document CD/1870/Rev.1. Nous croyons que ce texte renferme tous les éléments nécessaires. Il apporte la clarté et recouvre largement l'idée que beaucoup d'entre nous se font de la façon de faire en sorte que la Conférence applique son programme de travail. Nous demandons à toutes les délégations de rester mobilisées et de faire ainsi preuve de volonté politique, de souplesse et de bonne foi. Nous espérons ainsi être en mesure de rechercher les moyens de parvenir à un consensus.

Madame la Présidente, ma délégation est encouragée par vos efforts inlassables, pour lesquels elle vous remercie. Nous partageons les sentiments exprimés par la délégation brésilienne au sujet de votre présidence, et nous vous confions la responsabilité qui doit être exercée par tous les membres de la Conférence. Nous espérons que votre successeur, l'Autriche, poursuivra ce travail avec la même passion et avec la même vigueur que vous. Soyez assuré du plein appui de ma délégation.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de la Malaisie de sa déclaration. J'ai quelques orateurs supplémentaires sur ma liste. Il s'agit de l'Allemagne, de la Fédération de Russie, du Japon, du Bangladesh et du Royaume-Uni. Je donne la parole à l'Ambassadeur d'Allemagne.

M. Hoffmann (Allemagne) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de m'associer à ceux qui ont souhaité la bienvenue au nouvel Ambassadeur des Pays-Bas.

Je voudrais faire ce que j'appellerais une déclaration improvisée, et je serai très bref. Lorsque j'ai présenté mes remarques liminaires, le 6 août dernier, c'est-à-dire il y a peu de temps, j'espérais réellement que la Conférence du désarmement, paralysée depuis dix ans, pourrait enfin sortir de l'impasse, et j'étais même téméraire au point de penser que cela pourrait se produire le jour même. Je ressentais une volonté largement partagée de tourner

enfin la page et d'aller de l'avant, et j'avais conscience, comme aujourd'hui, des efforts intensifs que vous déployiez pour répondre aux dernières préoccupations procédurales d'une délégation. Je tiens à vous féliciter de ces efforts.

Quelques jours plus tard à peine après avoir eu l'honneur de participer à ces rencontres, j'ai reçu un autre honneur, quand, pour la première fois pour moi, un éminent ministre des affaires étrangères s'est exprimé en séance plénière, et j'ai été très impressionné de l'entendre nous encourager tous à aller de l'avant.

C'est dans ce contexte que je m'associe aux déclarations que nous avons entendues jusqu'ici, qui expriment une déception sur la situation actuelle et nous exhortent à aller de l'avant et à ne pas devenir les otages de questions de procédure.

Je voudrais enfin exhorter instamment toutes les délégations à s'associer à un projet de décision de procédure qui jouit d'un appui massif dans cette salle.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur d'Allemagne de sa déclaration, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la Fédération de Russie.

M. Loshchinin (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Madame la Présidente, tout d'abord, permettez-moi d'exprimer notre profonde gratitude à vous-même et à vos collègues Présidents de la session de cette année pour l'immense travail accompli, y compris pour les nombreuses consultations bilatérales menées dans le but de trouver une solution de procédure permettant à la Conférence de prendre en compte les intérêts de tous les États. En particulier, nous tenons à souligner les efforts inlassables et utiles que vous avez entrepris pour préparer le projet de décision de la Conférence contenu dans le document CD/1870/Rev.1, ainsi que le projet de déclaration présidentielle correspondant. À notre avis, cette solution de compromis est suffisamment équilibrée et devrait être acceptable par toutes les délégations.

Nous tenons à souligner une nouvelle fois que nous appuyons la solution globale que vous avez proposée. Malheureusement, malgré tous les efforts qui ont été faits, nous n'avons pas encore été en mesure de nous entendre sur l'adoption d'une décision sur la mise en œuvre du programme de travail de la Conférence, qui est le premier à être approuvé depuis de nombreuses années. Toutefois, comme on dit, l'espoir fait vivre, et nous sommes certains que notre travail portera bientôt ses fruits. Bien que nous commençons à manquer cruellement de temps et que ce facteur est extrêmement pénalisant, nous espérons qu'il nous sera possible d'avancer. En fin de compte, il faut reconnaître qu'un fondement solide a été posé en vue de commencer les travaux de fond à la Conférence du désarmement, et le plus tôt sera le mieux.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de la Fédération de Russie de sa déclaration, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. Suda (Japon) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, je voudrais m'associer aux autres délégations et souhaiter une chaleureuse bienvenue au nouvel Ambassadeur des Pays-Bas, M. Van Den Ijssel. Je tiens à vous exprimer la profonde gratitude de ma délégation pour votre brillante direction et saluer les efforts acharnés que vous faites depuis des semaines.

Puisque j'ai pris la parole la semaine dernière, mon intervention devrait être brève, mais je me dois de partager avec les nombreux orateurs qui m'ont précédé notre grand regret, notre profonde préoccupation et notre immense déception au vu de la situation qui s'éternise ici. Ma délégation a exprimé sa préoccupation, dans sa déclaration de la semaine dernière, la Conférence du désarmement se trouve à présent au bord du gouffre, sur le point de dire au monde son incapacité à mettre en œuvre son propre accord pourtant adopté par consensus, à savoir le document CD/1864.

Après toutes les déclarations que nous avons entendues dans cette salle aujourd'hui, il me semble qu'il n'est de la volonté d'aucune délégation de bloquer notre fonctionnement et d'empêcher le commencement de notre travail véritable. Néanmoins, on nous a dit, sans que nous ne comprenions véritablement pourquoi, que nous ne pouvions pas commencer à travailler sur tous les points importants de l'ordre du jour. Cela est particulièrement troublant, mais je crois que le problème n'est pas insoluble. Nous devons trouver rapidement la solution à ce casse-tête en redoublant d'efforts pour nous débarrasser du scepticisme dangereux à propos du rôle de la Conférence.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur du Japon de sa déclaration, et je donne maintenant la parole au représentant du Bangladesh.

M. Mowla (Bangladesh) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, alors que la présidence australienne de la Conférence touche à sa fin, permettez-moi, au nom de notre Ambassadeur, qui a dû s'absenter pour une autre réunion, de vous exprimer notre profonde gratitude ainsi qu'à votre délégation pour les efforts diligents et inlassables que vous avez déployés au cours de votre présidence pour parvenir à un consensus sur la mise en œuvre du programme de travail de la Conférence, tel qu'il figure dans le document CD/1864. Nous nous associons aux autres délégations pour saluer les efforts que vous avez faits pour parvenir à élaborer le document CD/1870/Rev.1, ainsi que la déclaration présidentielle complémentaire, et leurs versions révisées contenues dans un document unique qui a été distribué récemment en vue de prendre en compte toutes les préoccupations.

Le Bangladesh, j'entends par là aussi bien notre délégation que mon pays, espère que la Conférence parviendra rapidement à un consensus pour commencer son travail de fond. Les efforts faits par vous-même et par vos prédécesseurs devraient aboutir à la concrétisation de notre volonté de parvenir à un consensus rapide. La Conférence du désarmement ne doit pas manquer de jouer le rôle qui lui a été confié en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement.

Dans ce contexte, nous souhaitons à la future présidence autrichienne le plein succès dans son effort, et ma délégation apportera à l'Autriche un appui sans faille dans ses efforts.

Avant de conclure, ma délégation tient également à souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Paul Van Den Ijssel, des Pays-Bas, à la Conférence du désarmement.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant du Bangladesh de sa déclaration, et je donne maintenant la parole à la représentante du Royaume-Uni.

M^{me} Adamson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, je m'associe aux autres délégations et salue les efforts inlassables – vous avez même employé le mot «épuisants» – que vous-même et les autres Présidents de cette année avez déployés. Je tiens également à saluer la souplesse dont ont fait preuve de nombreux membres de la Conférence pour tenter de soulager les préoccupations de certaines délégations. Nous considérons que, grâce aux propositions que vous avez présentées, de nombreuses préoccupations ont été pleinement résolues. Pourtant, je le crains, nous sommes en train d'arracher la défaite aux griffes de la victoire.

Pourquoi ai-je parlé ainsi? Parce que je pense qu'en mai dernier, nous avons innové, grâce à nos efforts collectifs. Nous avons eu du courage et nous avons pris des risques, mais il semble aujourd'hui que nous soyons en train de détricoter un consensus atteint au prix d'efforts faits par de nombreuses personnes, y compris les six Présidents et de nombreux membres de cette instance.

Nous sommes tous déterminés à protéger nos intérêts de sécurité nationale. Nous savons bien que chacun de nous aura des préoccupations précises lorsque les discussions de fond commenceront, mais selon nous, ces discussions offriront précisément le cadre qui permettra aux pays d'exprimer ces préoccupations.

Je tiens également à m'associer à mes estimés collègues brésilien et colombien en invitant chacun d'entre nous à considérer le contexte politique dans lequel nous nous réunissons, qui se caractérise par un regain d'activité et d'enthousiasme dans de nombreuses régions du monde et dans de nombreux pays avec pour but de progresser sur de nombreuses questions touchant au désarmement et à la non-prolifération nucléaires. Je crois qu'après avoir écouté les personnes qui ont pris la parole ce matin, nous constatons aussi la même volonté d'aller de l'avant dans les discussions.

Je conclurai donc très brièvement en disant ce que le Royaume-Uni souhaiterait voir se produire. J'ai commencé mon intervention en disant que nous risquions d'arracher la défaite aux griffes de la victoire, mais je crois que nous pouvons encore inverser la tendance. Je pense que nous pouvons encore démontrer au monde que nous étions sincères quand nous avons fait notre effort collectif en mai dernier et que nous pouvons mettre en œuvre notre propre décision.

En grec, «victoire» se dit «Nike», un mot qui est aussi le nom du dieu de la victoire. Une certaine marque de produits a choisi un slogan lié à ce que nous connaissons de Nike, et ce slogan est «Just do it!» (ou «Faites-le, tout simplement»). J'espère donc tout simplement que nous pourrons le faire.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie la représentante du Royaume-Uni de ses paroles encourageantes. Je voudrais maintenant donner la parole à l'Ambassadeur de la Chine.

M. Wang Qun (Chine) (*parle en chinois*): Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur des Pays-Bas à la Conférence du désarmement, en particulier en cette période critique.

J'ai vraiment apprécié la dernière phrase prononcée par la représentante du Royaume-Uni il y a un instant: «Let's just do it». La Chine souhaite que la Conférence commence ses travaux de fond le plus rapidement possible. Elle est favorable à l'ouverture de négociations sur un traité sur les matières fissiles dès que possible, et participera activement à ce processus. Cette position a été clairement exprimée par le Ministre des affaires étrangères Yang Jiechi lorsqu'il s'est adressé à la Conférence le 12 août dernier, et elle n'a pas varié.

Toutefois, comment faire maintenant pour aller de l'avant? À mon avis, il y a trois points importants à prendre en considération. Premièrement, nous devons être clairs sur les questions dont nous comptons nous saisir. Deuxièmement, nous devons définir clairement nos objectifs. Comme l'a dit à l'instant la représentante du Royaume-Uni, nous devons nous remettre au travail. La Conférence doit engager un travail de fond. Troisièmement, sur la base des deux premiers points, nous devons trouver un moyen de résoudre ces problèmes et d'atteindre nos objectifs, au lieu de nous borner à exprimer notre déception ou de porter des accusations.

À cet égard, je crois que l'Ambassadeur Jazaïry, de l'Algérie, nous a donné le bon exemple, ce qui nous a permis d'adopter le programme de travail le 29 mai dernier. La délégation chinoise salue également les efforts inlassables déployés par l'Ambassadeur de l'Algérie tout au long de son mandat de président de la Conférence. Je pense que dans les circonstances actuelles, toutes les parties doivent continuer à travailler ensemble, en se concentrant sur les problèmes et sur la quête de moyens appropriés pour faire progresser nos travaux. La délégation chinoise est prête à faire le maximum pour permettre le commencement de nos travaux de fond dès que possible.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de la Chine de sa déclaration. Il n'y a plus d'orateurs sur ma liste. L'Ambassadeur du Pakistan a demandé la parole, et aussi la Suède.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, puisque je n'ai pas eu l'occasion de le faire, je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à nos collègues, les Ambassadeurs du Bangladesh, de l'Allemagne, de la Nouvelle-Zélande et des Pays-Bas.

Je tiens sincèrement à saluer votre dynamisme et votre volonté de faire avancer la Conférence du désarmement. Vous avez présidé cette Conférence de manière extrêmement professionnelle et dans un esprit de coopération. Vous savez que le Pakistan a toujours contribué de façon positive et constructive au processus de mise en œuvre du programme de travail de la Conférence, qui a été adopté le 29 mai 2009, tout en veillant à préserver nos intérêts de sécurité nationale.

Le 10 août 2009, le Pakistan a distribué ses propositions concernant le document CD/1870/Rev.1 aux membres de la Conférence, afin de leur communiquer notre point de vue de manière transparente et de faire ainsi progresser les travaux de la Conférence. Il a clairement fait la démonstration de son état d'esprit constructif et de son engagement, qui demeurent inchangés. Telle demeure notre position officielle et formelle. Pour simplifier les choses, nous allons faire publier cette proposition en tant que document officiel de la Conférence.

Comme vous le savez aussi, nous sommes restés engagés avec vous dans ce processus dans un souci de flexibilité. Nous apprécions vos efforts et votre sagesse au service de notre objectif commun, et je suis heureux de dire que nous avons pu nous entendre sur un certain nombre de questions clefs.

Malheureusement, d'autres problèmes et préoccupations demeurent en suspens. Néanmoins, nous restons prêts à poursuivre notre engagement constructif. Nous espérons que la Conférence parviendra rapidement à un accord le plus tôt possible afin d'adopter une décision sur la mise en œuvre de son programme de travail.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'ambassadeur du Pakistan de sa déclaration, et malgré le fait que nous n'avons pas abouti à une conclusion, je voudrais également saluer l'excellent esprit dans lequel nous poursuivons nos consultations.

Je voudrais maintenant donner la parole à l'Ambassadeur de la Suède.

M. Hellgren (Suède) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, je m'exprime aujourd'hui en ma qualité de Président de l'Union européenne, et je souhaite rappeler à toutes les délégations que l'UE a exprimé sa position sur la situation actuelle à la Conférence du désarmement dans une déclaration faite ici même, le 10 août dernier. Malheureusement, la situation n'a pas évolué, et la profonde déception que nous avons exprimée il y a dix jours demeure intacte. Je note également que plus d'une douzaine de délégations ont pris la parole aujourd'hui et qu'elles se sont exprimées dans le même sens.

Si je prends la parole aujourd'hui, c'est pour vous exprimer, au nom de l'Union européenne, notre sincère gratitude pour la façon dont vous avez dirigé la Conférence au cours de votre mandat. Nous apprécions tout particulièrement votre énergie et votre ténacité à faire de chaque détail possible un moyen de surmonter les derniers obstacles de procédure. La Conférence du désarmement ne pouvait pas tomber en de meilleures mains, et nous vous en remercions.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de la Suède. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade? Je donne la parole à l'Ambassadeur de la République de Corée.

M. Im (République de Corée) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, j'espère que je serai le dernier orateur de ce matin, et je me demandais si je prendrai la parole à ce moment critique, mais en écoutant le représentant du Pakistan, chose que je trouve toujours très encourageante à faire, nous avons encore le temps de parvenir à un accord, même si

nous n'avons plus beaucoup de temps. Cependant, je voudrais simplement dire qu'au lieu de «Just do it», je préférerais que le pays qui ne pouvait pas s'associer au consensus le fasse avant qu'il ne soit trop tard.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de la République de Corée. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole? Je donne la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. Suda (Japon) (*parle en anglais*): Je suis désolé de demander à nouveau la parole, mais je voudrais parler de quelque chose de complètement différent. Je voudrais juste vous informer qu'un séminaire sera bientôt organisé par l'UNIDIR en collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse et la délégation japonaise. Des exposés et des conférences consacrés aux questions afférentes aux matières fissiles seront animés par les membres du Groupe d'experts internationaux des matières fissiles. Ce séminaire commencera demain matin, à 10 heures, dans cette salle.

La Présidente (*parle en anglais*): Merci beaucoup de nous rappeler ce séminaire important. D'autres orateurs souhaitent-ils prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas.

Je tiens à tous vous remercier de vos interventions et du soutien résolu que les États ont apporté au démarrage des travaux de fond. Je vous remercie également vivement des paroles aimables qui m'ont été adressées. Je tiens à dire que je suis très reconnaissante de l'appui que les collègues m'ont apporté.

Aujourd'hui se tient la dernière séance plénière sous présidence australienne. C'est avec plaisir – et, je vous l'avoue, un léger sentiment de soulagement – que je vais bientôt passer le relais à mon ami et collègue très compétent, l'Ambassadeur Christian Strohal, de l'Autriche.

La Conférence du désarmement a adopté un programme de travail le 29 mai après de nombreuses années de paralysie. Cette décision a été acclamée par les dirigeants du monde. Nous n'avons pas encore répondu à leurs attentes. Nous n'avons pas encore commencé à mettre en œuvre le programme de travail, et comme il ressort clairement des déclarations de ce matin, j'ai le regret de vous informer que ce matin encore, il n'y a toujours pas consensus.

Pour ceux qui connaissent mal le fonctionnement des arcanes de cette instance, cette situation n'est ni compréhensible ni acceptable. Pour ceux qui en font partie, elle n'est que trop familière et décourageante. Les présidents successifs se sont efforcés de parvenir à un accord sur une décision de procédure d'apparence anodine concernant la désignation des présidents et des coordonnateurs spéciaux et l'adoption d'un calendrier de réunions. Pour notre part, nous avons largement consulté les délégations et, comme je l'ai dit auparavant, pris en compte toutes les questions soumises par les délégations avant de proposer le document CD/1870/Rev.1.

Comme le Royaume-Uni l'a déclaré il y a quelques instants, les membres de la Conférence ont fait preuve d'une grande souplesse pour en arriver là, et nous les en remercions. Il est donc regrettable que le consensus demeure hors de portée. Pourtant, jusqu'à la fin de notre présidence, nous avons poursuivi nos consultations pour tâcher de trouver comment adapter le texte de façon à permettre à la Conférence de commencer un travail de fond en 2009, aussi tronqué et modeste que ce texte devienne. Je crois pouvoir parler aussi au nom de mon collègue autrichien en disant que la porte reste ouverte.

Je pense que nous comprenons tous que les intérêts nationaux de sécurité en jeu sont considérables. Le meilleur moyen de les protéger et les promouvoir est la négociation, et non le report indéfini de la mise en œuvre d'une décision consensuelle, en l'occurrence du document CD/1864.

Les membres de la Conférence ne doivent avoir aucun doute: les négociations sur un traité sur les matières fissiles auront lieu, et il y aura bien un travail de fond sur les autres points de l'ordre du jour de la Conférence. L'écrasante majorité des États estime qu'il est impératif de prendre en compte les grands enjeux de désarmement et de non-prolifération, et c'est maintenant qu'il faut le faire.

L'élan de progrès a été démontré très encourageant le premier jour de la présidence de l'Australie, lorsque l'ancien Ministre australien des affaires étrangères Gareth Evans a présenté un exposé informatif et dynamique sur les travaux de la Commission internationale sur la non-prolifération nucléaire et le désarmement. Le débat animé et éclairé qu'il a suscité a montré une forte volonté de résoudre ces problèmes. Il semblerait donc raisonnable d'espérer qu'une fois que la Conférence passera de la procédure au fond, elle pourra contribuer de façon décisive à l'édification d'un monde plus sûr. Il nous appartient à tous de faire en sorte que ce potentiel soit pleinement exploité.

Enfin, je tiens à remercier toutes les délégations de leur patience, de leurs idées constructives et de leur endurance. Beaucoup d'entre vous éprouvent peut-être un certain soulagement à l'idée qu'ils ne recevront plus un énième coup de téléphone de la présidence australienne la semaine prochaine les invitant à donner leur point de vue ou réclamant leur appui pour une énième version du texte, mais je suis profondément reconnaissante à chacun d'entre vous d'avoir répondu à ces coups de téléphone, d'avoir prodigué de sages conseils, d'avoir eu le sens de l'humour et de m'avoir témoigné leur amitié.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général et nos collègues du secrétariat de leurs conseils et de leur appui, et saluer les inlassables efforts de mon excellent équipe de la délégation australienne, sans oublier, bien sûr, les interprètes, sans lesquels nous ne pourrions tout simplement pas travailler.

Je suis très reconnaissante également pour l'esprit de collégialité et le sens de l'intérêt commun manifestés par mes collègues de la plate-forme présidentielle. J'adresse mes vœux les plus chaleureux à l'Ambassadeur Strohal, alors qu'il s'apprête à nous conduire dans la dernière ligne droite de notre session de 2009.

Avec ceci prennent fin nos travaux d'aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement sera annoncée en temps voulu par le secrétariat, et elle sera présidée par l'Autriche.

La séance est levée à 11 h 45.